

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Courrier adressé aux :

- habitantes et habitants du Parc
- membres de l'Association Parc naturel régional du Doubs
- partenaires associatifs et professionnels du Parc
- représentants des communes, des cantons et de la Confédération

Saignelégier, le 18 mars 2021

Renouvellement de la Charte du Parc du Doubs– Atelier participatif à l'attention des habitants, partenaires, associations et membres du Parc

Madame, Monsieur,

Le processus de renouvellement de la Charte du Parc naturel régional du Doubs a débuté courant janvier. Il prévoit plusieurs étapes de concertation auprès de différents groupements et publics afin de définir les objectifs et orientations principales du Parc pour les années 2023 à 2032.

Nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier participatif consacré au renouvellement de la Charte. En raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur nous empêchant d'organiser une réunion en un même lieu, cet atelier se déroulera le

mercredi 31 mars 2021 de 17h30 à 19h30 en visioconférence Zoom.

Ce rendez-vous constitue un moment important dans la définition de la stratégie qui guidera l'action du Parc du Doubs ces dix prochaines années. Il permettra en particulier aux habitantes et habitants, aux membres, associations, institutions et prestataires professionnels d'exprimer leurs idées, besoins et attentes quant aux objectifs qui figureront dans la prochaine Charte.

Afin de vous préparer, nous joignons à la présente invitation le programme de la rencontre ainsi qu'un document exposant, sur la base des réflexions menées par le comité, les communes, les cantons et l'équipe professionnelle, une formulation provisoire des objectifs du Parc ainsi que des activités et résultats souhaités à 10 ans. **Nous vous prions d'en prendre connaissance avant l'atelier du 31 mars.** Les discussions qui seront menées durant cette réunion se baseront sur ces

documents et propositions ainsi que sur les idées et appréciations exprimées par les participants.

D'autres informations et documents relatifs au processus de renouvellement de la Charte du Parc du Doubs peuvent être consultés sur le site web du Parc à l'adresse <https://www.parcdoubs.ch/charte>.

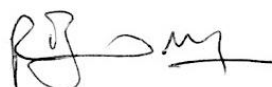
Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire par courriel (inscription@parcdoubs.ch), d'ici au 29 mars prochain, en précisant votre prénom, votre nom, votre lieu de domicile et, le cas échéant, l'institution ou l'association que vous représentez. Seules les personnes inscrites pourront prendre part à la réunion.

Vous avez également la possibilité de poser préalablement des questions relatives aux documents joints en les adressant, sous forme succincte, à la même adresse (inscription@parcdoubs.ch).

Le lien pour accéder à la visioconférence Zoom du 31 mars vous sera transmis après réception de votre inscription. Dans l'immédiat, et pour que la séance se déroule dans les meilleures conditions techniques, nous vous prions de vérifier les points suivants :

- avoir un accès stable et suffisamment rapide à internet,
- choisir un lieu où vous ne serez pas dérangés,
- si possible vous munir d'un casque d'écoute avec micro afin de garantir une bonne qualité audio,
- si possible participer à la réunion avec un ordinateur, voire une tablette (l'utilisation d'un smartphone est déconseillée en raison de la taille insuffisante de l'écran),
- vérifier que votre ordinateur est muni d'une caméra qui fonctionne et, si ce n'est pas le cas, vous munir d'une webcam,
- tester votre matériel avant la réunion (l'accès sera ouvert 15 minutes avant le début de la séance),
- vous familiariser avec zoom si vous en avez la possibilité.

En nous réjouissant de vous retrouver à cette occasion et en restant à disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.



Régis Borruat
Directeur